

Proposition de mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail ou de mesures d'aménagement du temps de travail (art. L.4624-3 du code du travail)

Identification de l'entreprise :	SOLAIRE NETTOYAGE SAS
Médecin référent :	Dr. COUSERGUE Caroline

Salarié(e)

Nom : GELY époux(se)
 Prénom : AXEL
 Date de naissance : 25/02/1999

POSTE DE TRAVAIL

AGENT ENTRETIEN

OU EMPLOI(S) (travailleurs temporaires, saisonniers, salariés des associations intermédiaires, mannequins...)

Pas de contrindication médicale à la conduite d'engins de levage, au travail en hauteur, aux travaux exposant à un risque électrique, sous réserve des mesures de protection et formations réglementaires.

DATE: 25/11/2024

NOM ET SIGNATURE DU MEDECIN DU TRAVAIL OU
DU COLLABORATEUR MEDECIN

Dr Caroline COUSERGUE

Document délivré :

- Avec l'attestation de suivi en date du :
 Avec l'avis d'aptitude en date du : 25/11/2024

Echange avec l'employeur en date du :

Voies et délais de recours par le salarié ou par l'employeur :

Les éléments de nature médicale justifiant le présent document peuvent être contestés dans un délai de 15 jours à compter de sa notification auprès du conseil de prud'hommes territorialement compétent (art. R. 4624-45 du code de travail).